



La MJC Montchat (Lyon 3^{ème}) recrute

1 Directeur/trice d'Accueil Collectif de Mineurs périscolaire en école maternelle

Le poste est placé sous la responsabilité du Responsable de Secteur Enfance-Jeunesse-Famille. Il s'inscrit dans le respect des textes fondamentaux (statuts, projet associatif et projet éducatif de la MJC, Projet Educatif de Territoire) et en application des décisions du conseil d'administration de l'association.

Il a pour missions prioritaires :

1. L'écriture et la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ACM
2. L'organisation et la coordination des activités
3. Le management d'une équipe d'une dizaine de personnes
4. La gestion administrative et financière
5. L'instauration d'un relais quotidien d'information avec les animateurs, la direction de l'école, le personnel municipal et les parents d'élèves, les référents de la MJC

Dans le cadre de ses responsabilités il est notamment en charge de :

- Recruter, diriger, coordonner, accompagner l'équipe d'animateurs
- Préparer, coordonner les activités
- Suppléer en cas de nécessité les animateurs sur les temps d'activité.
- Être garant de la conformité avec la réglementation Jeunesse et Sport et autres services règlementaires
- Être garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants
- Assurer des tâches administratives telles que les inscriptions et le suivi des paiements, la saisie des présences, le pointage CAF et l'extranet Educalyon, les procédures institutionnelles nécessaires à la déclaration et au fonctionnement d'un ACM.
- Préparer et participer aux réunions dont les Conseils d'Ecole et réunions d'information aux parents
- Le suivi du budget et le bilan financier

Profil :

Formation professionnelle de l'animation : diplômes de niveau 4 (BPJEPS avec UC de Direction, DEUST Animation, ou équivalence reconnue par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

AFPS/PSC1 si possible.

Contrat et rémunération :

CDII - 35h hebdo sur 39 semaines (hors toutes périodes de vacances scolaires) –

Convention collective ECLAT, Groupe D, indice 305 points + indemnité spécifique de 45 points liée au poste.

Rémunération correspondant à un temps de travail annualisé (80%) : 2 033 € brut mensuel lissé sur 12 mois.

Possibilité de reprise d'ancienneté sous conditions.

Autres particularités du poste :

Horaires de travail spécifiques à l'accueil de loisirs périscolaire, présence sur les temps méridiens + fin de journée + mercredi matin.

Entrée en fonction dès à présent si possible, au plus tard le 18 août 2025.

CV + LM à faire parvenir par mail avant le 30/06/25 à : prune@mjcmontchat.org